
MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA REFORME DE L'ETAT

DIRECTION GENERALE
DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA PREVISION
ET DE LA MAITRISE DES EFFECTIFS

Décret n° _____/MFPRE/DGFP/DPME/SR
portant engagement de certains candidats en
qualité d'assistant sanitaire contractuel, en tête :
monsieur **MBONGO- NGASSAYI**.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

VISAS :

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 021-89 du 14 novembre 1989, portant refonte du statut
général de la fonction publique ;

Vu la convention collective du 1^{er} septembre 1960, applicable aux agents
contractuels et auxiliaires de la fonction publique ;

Vu le décret n° 91-049 du 5 mars 1991, fixant le échelonnements
indiciaires des fonctionnaires et agents contractuels de l'Etat ;

Vu le décret n° 98-187 du 18 juin 1998, portant délégation de pouvoir au
ministre de la fonction publique et des réformes administratives ;

Vu le décret n° 2002-341 du 18 août 2002 tel que rectifié par les décrets
n°s 2002-364 du 18 novembre 2002 et 2003-94 du 7 juillet 2003, portant
nomination des membres du Gouvernement ;

Vu les dossiers de candidature constitués par les intéressés ;

DECRETE :



Article 1^{er} : Les candidats ci-après désignés, titulaires du diplôme d'Etat d'assistant sanitaire, obtenu à l'école nationale de formation para-médicale et médico-sociale Jean Joseph LOUKABOU, sont engagés pour une durée indéterminée, en qualité d'assistant sanitaire contractuel de 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, classés dans la catégorie I, échelle 3, indice 590 et mis à la disposition du ministère de la santé et de la population, selon le tableau ci-dessous :

N°	Noms et prénoms, date et lieu de naissance	Option du diplôme
1.	MBONGO-NGASSAYI, né le 27 janvier 1963 à Ekouassendé	Santé publique
2.	IBOMBA née BABA Alice Denise, née le 15 juin 1963 à Brazzaville	Santé publique
3.	MBOUNGOU Ildevert, né le 27 mai 1966 à jacob	Santé publique
4.	NTSOUMOU Gustave, né le 19 septembre 1963 à Lékana	Santé publique
5.	AWELE Bernard, né le 8 mai 1968 à Oboko I (Kellé)	Santé publique
6.	ONDONGO Gérard, né le 1 ^{er} juillet 1964 à Kounzoulou-Miranda	Santé publique
7.	MOUBALI Léon Pascal, né le 11 avril 1966 à Brazzaville	Santé publique
8.	ANDZOUANA Ferdinand, né le 14 janvier 1964 à Gamboma	Santé publique
9.	MANENE César, né le 26 février 1966 à Kikompa I	Santé publique
10.	ENDONGO Samuel, né le 28 février 1962 à Longo	Ophtalologie
11.	EKOUEREMBAYE Norbert, né le 30 octobre 1961 à Ekouassendé	Radiologie
12.	OBOUKA Zéphirin Guillaume, né le 13 juillet 1963 à Impfondo	ORL

Article 2 : La période d'essai est fixée à quatre (4) mois.

Article 3 : Les intéressés bénéficieront pour les congés, transports, déplacements, travaux supplémentaires, maladies, soins médicaux, accidents de travail, retraite, cessation définitive de service et différends individuels, de toutes les clauses et conditions arrêtées par la convention collective du 1^{er} septembre 1960.

Article 4 : Le présent décret qui prendra effet à compter des dates effectives de prise de service des intéressés, sera enregistré et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 30 Décembre 2004

2004-507

Denis SASSOU N'GUESSO

Par le Président de la République

Le ministre de la fonction publique
et de la réforme de l'Etat

Le ministre de l'économie, des finances
et du budget

Gabriel ENTCHA-EBIA

Rigobert Roger ANDELY

Le ministre de la santé et de la population

AMPLIATIONS :

DGFP/DPME 3
MFPRE/SST 3
DGB 3
DGCF 2
MSP 2
DGS 12
INTERESSES 12
DOSSIERS 36
SGG/BC 2/79

Alain MOKA